

Intervention du Maire de Paris sur la délibération des villes Compagnons.

10/06/2013

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, comme l'Ile de Sein, Nantes, Grenoble et Vassieux-en-Vercors, Paris à l'honneur d'être une ville Compagnon de la libération. Cette distinction, qui l'élève et qui l'engage, ce sont les Parisiens qui l'ont obtenue en libérant leur ville et en restaurant leur honneur. Ce sont les Parisiens qui en héritent à chaque génération, et qui la méritent à chaque fois qu'ils se battent pour que vivent les valeurs de la Libération.

Depuis la fin de la Guerre, les cinq communes qui s'étaient soulevées contre l'Occupant ont beaucoup appris au contact des Compagnons. Elles ont reçu leur témoignage, s'en sont inspirées, et l'ont transmis. Chacune à sa manière, et dans la lignée de son histoire propre, a incarné un visage du combat pour la liberté. Chacune a cherché à se montrer digne des termes du décret qui l'élevait au rang de Compagnon. L'Ile de Sein en faisant grandir ses enfants sous le pavillon de la France libre. Nantes en commémorant le courage et la fidélité exemplaires des siens dès les premiers mois de l'Occupation. Grenoble en demeurant dressée dans sa fierté face à l'oubli.

Vassieux-en-Vercors en rendant témoignage de son sacrifice total pour la cause de la résistance française. Paris enfin en s'attachant à être à chaque instant une capitale fidèle à elle-même et à la France.

Depuis le 16 novembre dernier, ces cinq communes désignées par l'Histoire ont reçu des mains du Premier ministre et du chancelier de l'Ordre la responsabilité d'inscrire au cœur de l'avenir les valeurs de la Libération. Réunis avec les derniers Compagnons autour de Fred Moore, leurs maires ont proposé d'adopter une délibération unique rappelant solennellement leur fierté et leur détermination à tout assumer de cet héritage.

C'est le texte qui vous est soumis en ouverture de ce Conseil et qui doit lier, au-delà de cette mandature et des mandatures qui suivront, l'ensemble de nos successeurs.

Mes chers collègues, en présence de Monsieur Fred Moore, que je salue chaleureusement, et à l'unisson des quatre autres villes Compagnons, nous avons l'honneur ce matin de nous engager. Ce vote nous lie aux 1038 Compagnons. Il est l'écho de leur audace, le témoignage de notre reconnaissance et la promesse de notre fidélité.